

## DIRECTEUR TECHNIQUE

*Fonction qui n'existe pas en tourisme d'affaires.*

---

### DEFINITION :

Il est le responsable de la faisabilité technique et logistique pendant les phases de préparation, de montage et de démontage des opérations. Il intervient en amont de l'opération, lors de la lecture du projet artistique, à la définition des cahiers des charges techniques et logistiques. Il procède avec le directeur de production aux différents appels d'offres techniques et logistiques et participe à l'analyse des offres reçues. Il rédige les documents et dossiers techniques destinés à l'interne et aux services institutionnels concernés. Il coordonne de ce fait les relations techniques et logistiques avec ces derniers services. Il dirige et coordonne les équipes de régie ainsi que l'ensemble des sous-traitants et intervenants extérieurs pendant les différentes phases. Il intervient et décide de concert avec le directeur de production et le producteur, lors des situations exceptionnelles.

---

### FORMATION ET EXPERIENCE CONSEILLEE :

Bonne connaissance et expérience dans l'univers du spectacle et des activités dérivées.

---

### MISSION :

- ◆ Analyser et définir des besoins techniques et logistiques à la lecture d'un projet artistique,
  - ◆ Rédiger les appels d'offres techniques et logistiques en direction des sous-traitants et intervenants extérieurs,
  - ◆ Rédiger les documents et dossiers techniques en direction des services internes et institutionnels. Assurer le suivi des relations institutionnelles. Assurer l'interface avec les bureaux de contrôle agréés,
  - ◆ Encadrer et coordonner le travail des équipes de régie,
  - ◆ Apprécier, arbitrer et décider ou intervenir pour tout problème technique ou logistique,
  - ◆ Respecter et faire respecter les contraintes réglementaires et administratives,
  - ◆ Garantir le degré de qualité et le respect des délais des prestataires en fonction des cahiers des charges initiaux.
  - ◆ Maîtriser et faire appliquer aux équipes de régie, aux sous-traitants et aux intervenants extérieurs les procédures de sécurité en vigueur.
- 

### COMPETENCES ASSOCIEES :

- ◆ Avoir les connaissances techniques et logistiques nécessaires en ce qui concerne l'ensemble des corps de métiers présent sur une opération.
  - ◆ Connaître la législation française et /ou étrangères (contrats sécurité, assurances, obligations juridiques et réglementaires...),
  - ◆ Savoir rédiger un plan de travail, un conducteur technique ou une conduite technique.
- 

### CAPACITES LIEES A L'EMPLOI :

- ◆ Anticiper, prendre des initiatives et décider rapidement,
- ◆ Savoir manager les équipes et les sous-traitants extérieurs,
- ◆ Organiser le travail avec méthode et fermeté,
- ◆ Communiquer avec des partenaires divers,
- ◆ S'informer et se former aux nouvelles technologies, textes et réglementations en vigueur.